

L'orientation avec voies sportives

3ème Générale

Seconde Générale et Technologique

Options : CAV, Latin, Grec

Sections euro : maths / anglais
histoire-géographie / anglais
histoire-géographie / espagnol

Sections sportives : **rugby, judo**
Classe à horaires aménagés sport

Première générale

Options : CAV, Latin, Grec

Sections euro : maths / anglais
histoire-géographie / anglais
histoire-géographie / espagnol

Sections sportives : **rugby, judo**
Classe à horaires aménagés sport

9 enseignements de spécialité :

Littérature Anglaise, Espagnole et Anglaise Monde contemporain, SVT, Physique-chimie, Numérique et Sciences Informatiques, Maths, Hist-Geo Sciences Po, Humanité Littéraire et Philosophie

Accompagnement à la poursuite

Première technologique

Bac STMG (au choix) :

- Ressources Humaines et Communication
- Mercatique
- Gestion et finances

Sections sportives : **rugby, judo**

Classe à horaires aménagés sport

Accompagnement à la poursuite

Des espaces de travail
modernes et agréables



Un gymnase rénové



Une restauration de
qualité



Sections sportives Et Classe à Horaires Aménagés Sport



Lycée **JEAN
MONNET**
Mon lycée, mes réussites **Cognac**

66 Boulevard de Châtenay
16100 **COGNAC**
05 45 36 83 10
Ce.0160020k@ac-poitiers.fr

Sections sportives



Rugby / Judo



Avantages des Sections sportives

- Possibilité de compléter ou d'agrémenter son enseignement en EPS en pratiquant une activité facultative proposée par l'établissement
- Permettre aux jeunes de concilier études et pratique approfondie de son sport de prédilection
- Encadrement par un entraîneur diplômé d'Etat

Classe à Horaires Aménagés sport

Avantages de la CHAS

- Permettre aux élèves de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement sportif renforcé tout en suivant une scolarité normale
- Permettre aux élèves de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection, contribuant ainsi à leur réussite scolaire
- Partenariat avec des associations sportives du secteur

Les clubs partenaires:

- | | |
|-------------------------------|---------------------------|
| - UA Cognac (Foot) | - CBA (Basket) |
| - ALJO (Handball) | - CAC (Athlétisme) |
| - La Cognaçaise (Gymnastique) | - Les Dauphins (Natation) |
| - Tennis Club de Segonzac | - CYRC (Aviron) |

Conditions d'admission

1- Pour que votre dossier soit validé en commission:

- ✓ Être licencié fédéral dans le sport demandé
- ✓ Le choix d'une section Européenne ou d'une option facultative (latin, grec, espagnol LV3) est incompatible avec la CHAS ou les sections sportives
- ✓ Les résultats scolaires
- ✓ Le comportement et l'attitude
- ✓ Être accepté lors de la commission de recrutement composée du Chef d'Etablissement, d'un professeur d'EPS et d'un cadre du club concerné

2- Affectation au lycée par la DSDEN (une demande de dérogation doit être effectuée pour les élèves hors secteur)

NB: Le dossier d'inscription sera transmis au secrétariat des collèges et aux clubs sportifs partenaires

- Le lycée libère dans l'emploi du temps des élèves, des créneaux horaires pour la pratique de leur activité sportive. Le mardi de 16h à 18h et le jeudi de 11h à 13h
- Le club, quant à lui, prend en charge les élèves pour les entraînements.

Les voies sportives, des voies de réussite :

Atteindre un haut niveau de pratique sportive en conciliant études et entraînements sportifs renforcés

Un taux de réussite au baccalauréat général ou technologique de plus de 95 %

Une valorisation de l'ambition des élèves dans leur poursuite d'études

4h d'entraînement par semaine en plus grâce à un emploi du temps renforcé

Formation sportive assurée par des intervenants extérieurs diplômés d'Etat issus de clubs partenaires

La vie lycéenne

- **Des projets culturels** : sortie théâtre, cinéma, usage du pass-culture,...
- **Une maison des lycéens** : association de lycéens qui offre un espace de détente et qui développe des projets sportifs, culturels, humanitaires,...
- **Les équipements sportifs** : permettent les pratiques de l'UNSS et de l'AS
- **Un CDI** : espace d'éducation aux médias et à la culture